

Feuille officielle du district de La Neuveville

No 23 - Vendredi 14 juin 2013



Nods



Diesse



Lamboing



Prêles



La Neuveville



Commune de La Neuveville

www.neuveville.ch

veuillez vous référer au site pour adresse e-mail

INFORMATION

Mesdames, Messieurs, chers clients,

Nos services vont prochainement procéder au relevé des compteurs d'électricité.

Ces relevés sont planifiés comme suit :

**Du lundi 10 juin 2013 au
vendredi 12 juillet 2013.**

Nous vous remercions par avance de réserver un bon accueil à notre personnel chargé de ces relevés.

Au cas où vous seriez absents pendant cette période, merci de nous informer comment accéder aux compteurs.

Pour tous renseignements ou pour nous transmettre vous-mêmes vos relevés :

• Téléphone : **032 752 10 10**, par courriel : **facturation@neuveville.ch** ou directement sur notre site internet **www.laneuveville.ch**

Communiqué aux usagers de la route PARCAGE À LA RUE MONTAGU

Madame, Monsieur,

Étant donné l'évolution du parcage "sauvage" à la rue Montagu depuis un certain temps, les autorités tiennent à rappeler ce qui suit :

L'article 43 al. 2 de la loi sur la circulation routière (LCR) est clair ! **"Le trottoir est réservé aux piétons"**. Les véhicules automobiles et les cycles circuleront donc sur la chaussée.

Pour ce qui est du stationnement, quatre places marquées valablement sont à disposition des automobilistes. Aucune autre case ne peut être ajoutée le long de cette rue, en raison de l'étroitesse de la chaussée et du manque de visibilité. A ce sujet, l'article 18 al. 2, let a et b de l'ordonnance sur la circulation routière (OCR) est également clair :

"L'arrêt volontaire est interdit :

a. aux endroits dépourvus de visibilité, notamment dans les tournants et au sommet des côtes ainsi qu'à leurs abords;
b. aux endroits resserrés et à côté d'un obstacle se trouvant sur la chaussée.

En complément à l'article susmentionné, l'article 19 al. 2 let a de l'OCR, précise que :

Il est interdit de parquer :

a. partout où l'arrêt n'est pas permis

De par les bases légales précitées, l'arrêt/le stationnement ne sont pas autorisés à la rue Montagu en dehors des cases marquées. Les contrevenants seront amendés.

Les autorités encouragent les conducteurs de véhicules automobiles et de cycles à respecter les règles de circulation.

Police administrative

**Police cantonale à La Neuveville
032 346 88 81**



ASSEMBLÉE DE PAROISSE

**lundi 17 juin 2013
à 20.00 h. à la Maison de paroisse,
ch. de la Raisse 3**

1. Accueil, organisation de l'assemblée, Message
2. Procès-verbal du 10.12.2012: approbation
3. Comptes 2012: présentation, rapport des vérificateurs, approbation
4. Vie paroissiale
5. Régionalisation
6. Election et réélection au conseil de paroisse
 - 6.1 - élection de la présidence 2013- 2014
 - 6.2 - réélection d'un membre
7. Rapport de la commission des bâtiments
8. Informations:
 - Résumé du Synode
9. Divers.

Les comptes 2012 et le procès verbal du 10 décembre 2012 peuvent être consultés au secrétariat de la paroisse aux heures d'ouverture à partir du 11 juin 2013.

Avis de construction

Requérante : Mme Antoinette Moeckli, chemin des Prés-Guétins 3, 2520 La Neuveville.

Auteur du projet : Bureau d'architecture Roberto Monti, route de Neuchâtel 3, 2520 La Neuveville.

Projet : Transformations intérieures, création de nouvelles fenêtres en façades est sud et ouest, construction d'une véranda sur le garage existant, au chemin des Prés-Guétins 3, sur la parcelle no 165, ban de La Neuveville.

Zone : Zone des abords de la vieille ville (secteur 1). Objet digne de conservation selon recensement architectural de La Neuveville.

Dimensions : Selon plans déposés.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement aux Services techniques de La Neuveville jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 7 juin 2013 au 8 juillet 2013. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées aux Services techniques de La Neuveville, chemin de la Plage 2, CP 63, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 7 juin 2013

Services techniques de La Neuveville

NOCTAMBUS ET MOONLINER

La Commune participe financièrement aux services de bus Noctambus et Moonliner. Ceux-ci permettent aux noctambules de rentrer, chaque weekend, en toute sécurité à La Neuveville aux horaires suivants :

- **Noctambus** au départ de la Place Pury (Neuchâtel) à 2h15 et 4h00
- **Moonliner 33** au départ de la Gare (Bienne) à 2h15

Ces deux services sont payants ! Il vous est possible d'obtenir des billets directement dans le bus.

PROCÈS-VERBAL DE LA VOTATION COMMUNALE DU 9 JUIN 2013

Nombre d'électeurs et électrices inscrits au registre des électeurs. (total) 2473

Nombre de cartes de vote rentrées 1032

Participation 41,73%

Acceptez-vous, pour le Plan général d'évacuation des eaux (PGEE), le crédit-cadre de CHF 1'692'000.- pour l'assainissement de divers secteurs, la fixation de sa durée à 5 ans et de la compétence au Conseil municipal pour les crédits concernant les objets particuliers ?

Nombre total de bulletins rentrés 975

Blancs 16

Nuls 5 total 21

Suffrages valables 954

Nombre de oui 862

Nombre de non 92

Avis de construction

Requérante : Mme Claudine Jeannot, chemin de la Bergeronnette 37, 1228 Plan-les-Ouates.

Auteur du projet : Gicot & Partenaires, par M. Dominique Gicot, Ville 38, 2525 Le Landeron.

Projet : Transformations intérieures, création d'un balcon en façade nord et d'une terrasse en toiture (pan ouest), à la rue Montagu 12, sur la parcelle no 455, ban de La Neuveville.

Zone : Zone des abords de la vieille ville. Objet digne de conservation selon recensement architectural de La Neuveville.

Dimensions : Selon plans déposés.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement aux Services techniques de La Neuveville jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 7 juin 2013 au 8 juillet 2013. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées aux Services techniques de La Neuveville, chemin de la Plage 2, CP 63, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 7 juin 2013

Services techniques de La Neuveville

PLANNING FAMILIAL AU CENTRE HOSPITALIER DE BIENNE

Les conseils sont gratuits, en toute confidentialité, également pour les mineurs sur rdv.

- grossesse désirée ou imprévue.
- contraception (remise de la "pilule du lendemain")
- sexualité • conseil collectif des élèves concernant la contraception.

Tél. 032 324 24 15 Centre hospitalier de Bienne, 2501 Bienne. www.szb-chb.ch



Commune de La Neuveville

www.neuveville.ch

veuillez vous référer au site pour adresse e-mail

LE CONSEIL GENERAL
est convoqué en séance ordinaire au Centre des Epancheurs
mercredi 19 juin 2013 à 19.30 h.

ORDRE DU JOUR

- Appel
- Approbation du procès-verbal de la séance du 24 avril 2013
- Comptes 2012 (J.-P. Devaux)
 - Approbation formelle des comptes de la communauté du Collège du district
 - Approbation des dépréciations complémentaires pour un total de CHF 1'134'150.58
 - Approbation des comptes communaux de l'exercice 2012 présentant un excédent de charges de CHF 423'269.95
- Demande d'un crédit de CHF 215'000.- pour le réaménagement de la déchetterie : décision (R. Matti et R. Morand)
- Demande d'un crédit de CHF 53'403.75 pour le remplacement d'un plongeoir à la Plage de La Neuveville : décision (A. Olivieri)
- Nomination de l'organe de vérification des comptes (J.-P. Devaux)
- Place de sport pour la Communauté du Collège du district – Assainissement des installations existantes et du terrain engazonné ainsi que construction de deux pistes de 60 m et d'un terrain de basketball – Demande d'un crédit d'engagement de CHF 201'649.-, représentant la part de La Neuveville à ce projet, avant déduction d'une subvention de 20 % de la part du Sport-Toto
Décompte final : information (I. Moeschler)
- Rapport de gestion 2012 : information (Conseil municipal)
- Position CM et décision CG sur la motion UDC (J.-P. Verdon) « Plan de mesures d'économies » (J.-P. Devaux)
- Position CM et décision CG sur la motion PLR (A. Binggeli) « Modernisation de l'administration communale – e-facture » (J.-P. Devaux)
- Réponse à l'interpellation PLR (A. Binggeli) « Gestion de documents des commissions » (R. Matti)
- Réponse à l'interpellation FOR (E. Farine) « Parois antibruit en bordure de l'autoroute et des voies de chemin de fer : qui fait quoi ? » (R. Morand)
- Rapport CM en réponse à la motion PS (A. Ehrensperger) « Une politique énergétique axée sur les principes du développement durable » (V. Stoepfer)
- Rapport CM en réponse au postulat UDC (M. Lehmann) « Révision du règlement de construction de la vieille ville » (R. Morand)
- Interventions parlementaires et développements
- Questions simples et traitement
- Communications

LES SEANCES DU CONSEIL GENERAL SONT PUBLIQUES

Avis de construction

Requérante : MS2012 Sàrl par M. Michel Spart, chemin des Virettes 4, 2035 Corcelles.

Projet : Réfection des façades, isolation du toit et remplacement des fenêtres existantes par des fenêtres en bois, à la rue Beauregard 1-3, sur les parcelles nos 380 et 381, ban de La Neuveville.

Zone : Plan de quartier « Vieille Ville ».

Dimensions : Selon plans déposés.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement aux Services techniques de La Neuveville jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 14 juin 2013 au 15 juillet 2013. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées aux Services techniques de La Neuveville, chemin de la Plage 2, CP 63, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 14 juin 2013
Services techniques de La Neuveville

Appel d'urgence
Tél. 144 Ambulances

MUNICIPALITE DE LA NEUVEVILLE ATTESTATION

Par les présentes, nous certifions que l'arrêté du Conseil général concernant l'approbation de la modification partielle de la réglementation fondamentale par la création d'une zone affectée à des besoins publics (ZBP) Déchetterie – Secteur J de la Commune municipale de La Neuveville a été publié dans la Feuille officielle d'avis no 17 du 3 mai 2013 pendant un délai de 30 jours.

Nous certifions qu'aucun référendum n'a été déposé à son encounter durant cette période.

La Neuveville, le 14 juin 2013

LE CHANCELIER MUNICIPAL

V. Carbone

Chaque minute dans le monde, un enfant perd la vue!

Avec seulement 25 francs, vous pouvez des lunettes de vision à des enfants exposés au risque de cécité.

Avec 25 francs, vous pouvez offrir à une personne d'être vue à cause de la cécité soit opérée.

Offrez la vue à un enfant! Cliquez ici.



MUNICIPALITE DE LA NEUVEVILLE MISE AU CONCOURS

Pour l'école à journée continue Signol'air, la Commune de La Neuveville recherche

2 ÉDUCATEUR/TRICES DE L'ENFANCE À 50 % CHACUN

Mission :

Assurer l'accueil quotidien d'enfants de 4 à 15 ans; participer activement à la réalisation du programme d'activités éducatives; organiser l'encadrement des enfants et le suivi de leur famille

Exigences :

Formation d'éducateur/trice de l'enfance ou formation jugée équivalente

Compétences et aptitudes :

Etre capable de prendre des responsabilités et de réaliser son travail de manière autonome. Faire preuve d'esprit de collaboration et de discrétion. Faire preuve d'adaptation. Etre capable de travailler en équipe

1 AIDE-ÉDUCATEUR/TRICE À 50 %

Mission :

Assurer l'accueil d'enfants de 4 à 15 ans; participer activement à la réalisation du programme d'activités éducatives

Compétences et aptitudes :

Expérience dans l'encadrement d'enfants; être capable de travailler en équipe et de manière autonome; faire preuve d'esprit de collaboration et de discrétion; grande faculté d'adaptation

Entrée en fonction pour les trois postes :
18 août 2013

Traitement : selon échelle des traitements du personnel communal

Renseignements : direction de l'Ecole à journée continue Signol'air 032 / 751 24 85 ou par mail à directionejc@neuveville.ch

Les offres de service avec curriculum vitae et copies de certificats seront adressées à: Conseil municipal, Ressources humaines, place du Marché 3, 2520 La Neuveville, jusqu'au mardi 25 juin 2013.

La Neuveville, juin 2013
Le Conseil municipal

MUNICIPALITE DE LA NEUVEVILLE ATTESTATION

Par les présentes, nous certifions que l'arrêté du Conseil général sur la révision partielle du Règlement sur les commissions permanentes de Commune municipale de La Neuveville a été publié dans la feuille officielle d'avis no 17 du 3 mai 2013 pendant un délai de 30 jours.

Aucun référendum ni aucun recours en matière communale n'ont été déposés à son encounter durant cette période. Les modifications approuvées entrent en vigueur le 1^{er} juillet 2013.

La Neuveville, le 14 juin 2013

LE CHANCELIER MUNICIPAL

V. Carbone

**Commune mixte de Diesse**www.diesse.ch
commune@diesse.ch**Avis de construction****Requérant** : Zanini-Giauque Christian et Sandrine, Chemin de la Groisière 7, 2517 Diesse**Lieu** : Chemin de la Groisière 7, 2517 Diesse**Auteur du Projet** : Zanini Christian, Chemin de la Groisière 7, 2517 Diesse**Propriétaire foncier** : Zanini-Giauque Sandrine, Chemin de la Groisière 7, 2517 Diesse**Projet** : Place de stationnement de véhicules**Zone** : H2**Dimensions** : selon plans déposésDépôt public de la demande avec plans, depuis le 14 juin jusqu'au 15 juillet 2013 inclusivement au secrétariat communal, où les oppositions, faites par écrit et dûment motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement.
Diesse, le 14 juin 2013

Secrétariat communal

ASSEMBLÉE COMMUNALE**Au Battoir**
Le 18 juin 2013 à 20H15**Ordre du jour****1. Ouverture de l'Assemblée****2. Comptes 2012**

- a) Introduction
- b) Approbation des comptes de la communauté scolaire
- c) Approbation des comptes du collège du district
- d) Approbation des comptes des sapeurs pompiers du Plateau de Diesse
- e) Approbation des comptes communaux

3. Modification du règlement concernant la garde des chiens et la taxe sur les chiens : approbation**4. Modification du règlement d'organisation du syndicat de l'école de Cortébert : approbation****5. Règlement sur la protection des données : approbation****6. Mise en valeur des archives : voter un crédit de fr. 25'000.-****7. Partie sud de l'ancienne Gravière, projet d'étude : voter un crédit de fr. 30'000.-****8. Correction de la route cantonale :**

- a) Remplacement des conduites d'eau et de canalisations: voter un crédit de fr. 1'100'000.-
- b) Aménagements communaux liés aux travaux de la route cantonale : voter un crédit de fr. 170'000.-

9. Informations du Conseil**10. Divers**Un récapitulatif des comptes communaux peut être consulté sur notre site internet : www.diesse.ch

Le détail des comptes communaux ainsi que les modifications de règlements aux points 3, 4 et le nouveau règlement au point 5 peuvent être consultés pendant les heures d'ouverture du guichet ou sur rendez-vous à l'administration communale.

2517 Diesse, le 17 mai 2013
CONSEIL COMMUNAL**GROUPE ANIMATION DIESSE****ATELIER PHOTOGRAPHIE**Nous invitons tous ceux qui aiment la photographie
au battoir de Diesse
le Samedi 15 Juin 2013
de 09h00 à 12h00

Cet atelier s'adresse à tous les photographes, que vous soyez novices ou expérimentés, et quel que soit votre appareil photo. Nous espérons que l'expérience des uns aidera les autres à progresser et à prendre de plus en plus de plaisir à la photographie.

Programme

- 09.00 Accueil et introduction. Objectifs de l'atelier et actions possibles pour l'avenir.
09.15 Présentation par Nicole Hofer
09.35 Questions et discussion
09.50 Présentation par Jean-Michel Progin
10.10 Questions et Discussion
10.25 Pause (mise en place des photos sur les tables et/ou branchements des ordinateurs et i-pad par tous les participants)
11.00 Présentation par Richard Tucker
11.20 Questions et Discussion – Actions futures (club photo...)
11.30 Revue de photos
12.00 Fin

Tous les participants sont vivement encouragés à présenter quelques photos lors de la revue – tirages papiers ou sur écran (amener son ordinateur portable ou son i-pad) – et à participer aux discussions. Un coin sera installé pour ceux qui souhaitent vendre leur vieux matériel photographique.

Prix : 10CHF / personne
Renseignements : Richard Tucker 032 315 23 33 / gad.diesse@gmail.com**Le Groupe Animation Diesse invite la population à une matinée d'entretien du sentier botanique de Diesse****LE SAMEDI 29 JUIN 2013**

Ce sentier didactique, créé en 2000 par les forestiers-bûcherons a été restauré l'année dernière avec la collaboration de la protection civile. Cependant, il nécessite un entretien régulier et c'est pourquoi nous proposons à la population d'y prendre part de manière ludique et amusante.

La sortie peut se faire en famille et sera menée par le garde-forestier M. Philippe Mottet qui mettra à disposition les outils nécessaires. Il est cependant recommandé de se munir de gants de jardinage.

A l'issue de cette matinée, on se retrouvera autour du verre de l'amitié ainsi qu'un repas convivial à la halle des fêtes de Lamboing. Les grillades seront offertes, les boissons payantes et nous comptons sur les dons de cuisiniers-ères des participants pour les accompagnements (salades, desserts, etc.)!

Nous vous communiquerons très prochainement plus d'informations concernant l'heure de rendez-vous.

Nous vous prions de bien vouloir vous inscrire à cette action afin d'organiser le matériel ainsi que la viande pour le repas.

Renseignements et inscriptions : Patrick Lefort
079 385 38 46 - gad.diesse@gmail.com**SORTIE ANNUELLE DES AÎNÉS**La sortie annuelle aura lieu le **samedi 7 septembre 2013**. Sont invitées toutes les personnes retraitées, domiciliées à Diesse, avec leur conjoint. Veuillez d'ores et déjà réserver la date, l'heure et le lieu du rendez-vous seront communiqués ultérieurement.

Secrétariat communal

INVITATION AUX AÎNÉS ET TOUTES PERSONNES SEULES

Les paroisses catholique et protestante avec l'aide des responsables des aînés ou bénévoles de Diesse, Lamboing, Prêles vous invitent à partager:

UN APRÈS-MIDI RÉCRÉATIF avec belle animation musicale**le mercredi 19 juin 2013 de 14h00 à 17h00**
à la Maison de Paroisse à Diesse

Collation – Entrée libre – Collecte

COMMANDE D'HUILE DE CHAUFFAGELes personnes intéressées à une commande groupée de mazout sont priées de s'adresser au bureau communal au 032 315 15 25 ou de s'inscrire au moyen du bulletin ci-dessous, au plus tard **jusqu'au 24 juin 2013**. La livraison est prévue au mois de juillet-août 2013.

La/le soussigné(e) passe commande de
..... litres d'huile de chauffage
Nom, Prénom :
.....
Signature :
Date :

COMMANDE DE BOIS DE FEU

Les personnes désireuses d'acheter du bois de feu voudront bien remplir le bulletin de commande ci-dessous et le remettre au bureau communal ou au garde-forestier de triage M. Philippe Mottet (tél : 079 631 46 87 ou 032 323 88 19).

Hêtre, quartelage

Raisineux, quartelage Prix du stère : fr. 80.-

BULLETIN DE COMMANDE (à découper)

Le soussigné passe la commande de bois de feu suivante :

..... stères hêtre quartelage

.....stères raisineux quartelage

Nom

Prénom

Adresse

Date

Signature



Commune de Nods

Heures d'ouverture: lundi 16 h 00 - 18 h 00 - Me et Je 9 h 30 - 11 h 30

Adm. Communale - Place du Village 5 - 2518 Nods / commune@nods.ch - www.nods.ch

Horaire de la déchetterie

La déchetterie de Nods est ouverte tous les lundis et samedis des semaines paires, soit les jours mentionnés ci-après:

JUIN

**Samedi 15
Lundis 17, 24**

de 9 h 30 à 11 h 30

Nous vous remercions de bien vouloir respecter cet horaire

ADMINISTRATION COMMUNALE

ASSEMBLÉE COMMUNALE

Les citoyennes et citoyens de Nods, ayant le droit de vote en matière communale, sont convoqués en assemblée communale, le

**MARDI 18 juin 2013 à 20.00 heures
à la salle du Battoir**

L'ordre du jour est le suivant :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Promesse de Monsieur Martin Grünig, nouveau conseiller communal
3. Comptes 2012
 - a) Présentation
 - b) Rapport de la fiduciaire
 - c) Approbation des comptes de la communauté scolaire du Plateau de Diesse
 - d) Approbation des comptes du Collège de District
- e) Approbation des comptes du Syndicat des sapeurs-pompiers
- f) Approbation des comptes communaux
4. Contrat d'équipement concernant la viabilisation de la parcelle N° 21, zone H2, du ban de Nods
 - a) Présentation du contrat
 - b) Approbation
5. Modification du règlement d'organisation (RO) du syndicat de communes de l'école des Prés-de-Cortébert
 - a) Présentation
 - b) Approbation
6. Nouveau règlement concernant la garde et la taxe des chiens
 - a) Présentation
 - b) Approbation
7. Communications du Conseil communal
8. Divers

Nods / 17.05.2013
CONSEIL COMMUNAL

NODS - MONTÉE À L'ALPAGE

Samedi 15 juin 2013

Départ des troupeaux pour

La Neuve :	8 h 00
Le Vieux Chalet	9 h 00
Le Neuf Chalet	10 h 00

Possibilité de se restaurer au Neuf Chalet.
Soyez tous les bienvenus !

Administration communale

VACANCES DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

L'administration communale de Nods sera fermée cette année

du 15 juillet au 2 août 2013

Nous vous rappelons que pour vos **pièces d'identité** vous devez désormais vous rendre auprès des centres régionaux de Biemme ou Courtelary. Ces centres reçoivent **uniquement sur rendez-vous** que vous pouvez prendre au N° de tél. 031 635 40 00 ou sous www.passeportsuisse.ch.

Les demandeurs d'emploi s'inscrivent désormais directement dans l'un des 14 offices régionaux de placement (ORP). Les demandeurs d'emploi doivent s'inscrire le plus rapidement possible après la résiliation de leur contrat se rendre personnellement à l'ORP. Les ORP sont ouverts au public du lundi au vendredi de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00 (le vendredi jusqu'à 16 h 30). Il n'est pas nécessaire de prendre rendez-vous.

En cas d'urgence et **d'urgence seulement**, vous pouvez appeler le N° 032 751 29 06.

Nous souhaitons à toutes et tous un bel été.

ADMINISTRATION COMMUNALE

STATIONNEMENT DU BIBLIOBUS

Le bibliobus s'arrêtera à Nods le samedi 15 juin de 10 h 00 à 11 h 00 sur le parking du restaurant du Cheval Blanc.

JUMELAGE NODS F - NODS CH

25 ans après la cérémonie officielle en France

C'est en 1988 que la cérémonie officielle de jumelage a eu lieu à Nods-France. Les amis français vont marquer cet événement lors de leur Fête villageoise, le 28 juillet prochain. Le comité d'organisation prépare le programme de cette journée unique placée sous le thème « Les régions de France ». L'intention bien entendue est que nous les Suisses, participions à l'événement. Nous reviendrons en détails sur le déroulement et les événements qui meubleront cette journée.

Dans un premier temps, il est prévu d'organiser un transport en commun et pour ce faire, nous invitons les intéressés à annoncer leur participation à cet événement historique ainsi qu'au mode de transport proposé, ceci jusqu'au 5 juillet prochain à l'administration communale de Nods-Suisse.

D'autre part, les personnes qui possèdent des photos et des documents sur les rencontres au travers de nos fêtes villageoises en Suisse comme en France, peuvent présenter ces documents également à l'administration communale.

Pour d'autres informations, adressez-vous à Willy Sunier, tél : 079 249 52 41.

Comité de jumelage Nods CH - Nods F. W.Su



Chers habitants de Nods,

La SDN et le Niola Team vous annoncent que le 21 et le 22 juin 2013 aura lieu un concert de la Bidouille et des Chuelee. Une tente sera montée sur le terrain de football.

Nous disposons des autorisations nécessaires pour organiser cette manifestation.

A cette occasion, il est possible que vous soyez importunés par le bruit. Nous vous prions de nous excuser pour ces désagréments plutôt exceptionnels.

Merci d'avance pour votre compréhension

Avis de construction

Requérant : Jacques Monié, Route de Chasseral 19, 2518 Nods

Auteur du projet : Jacques Monié, Route de Chasseral 19, 2518 Nods

Projet : Construction d'une véranda en verre sur un sous-sol en béton en façade nord sur RF 39 du ban de Nods, Route de Chasseral 19, 2518 Nods

Zone : Village ancien

Dérogation : Aucune

Dimensions : suivant plans et profils

Protection des eaux : S 3

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement à l'administration communale de Nods jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la date de la première publication. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges (art. 31 LC et 32 DPC) doivent être envoyées en deux exemplaires à l'Administration communale, 2518 Nods, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été annoncé dans le délai imparti (art. 31 al. 4 lit a LC).

Nods, le 14.06.2013

Administration communale



SDON & NIOLA TEAM présentent

à la halle de gym de Nods

Vendredi 21 juin : soirée avec

Orchestre
La Bidouille

Cantine ouverte dès 18h. Concert dès 20h. Entrée libre

Samedi 22 juin : ChueLee's night



Cantine ouverte dès 18h. Concert dès 21h. Entrée CHF 20.-

Billetterie : Les billets pour la soirée du samedi soir peuvent être achetés en prélocation soit par e-mail à l'adresse BILET@FMX.CH ou dans les Offices du Tourisme du Jura Bernois (La Neuveville, Moutier, St-Imier)



Commune de Lamboing

E-mail: commune_lamboing@bluewin.ch
Site internet: www.lamboing.ch

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE COMMUNALE

Mercredi 19 juin 2013 à 20h00, salle
du complexe communal du Cheval Blanc

1. Comptes 2012

1.1 a) Présentation des comptes de la
communauté scolaire primaire

b) Vote de l'assemblée

1.2 a) Présentation des comptes du
Syndicat du Collège de La Neuveville

b) Vote de l'assemblée

1.3 a) Présentation des comptes du
Syndicat des sapeurs-pompiers Plateau (SPP)

b) Vote de l'assemblée

1.4 a) Présentation des comptes commu-
naux y compris les crédits additionnels

b) Vote de l'assemblée

2. Crédit d'investissement de Fr. 48'000.- pour la réfection des terrains de football à Jorat (Subventions environ Fr. 25'000.-)

a) Présentation

b) Vote de l'assemblée

3. Crédit d'investissement de Fr. 45'000.- pour des travaux d'aménagements quartier La Com- munance, partie Est

a) Présentation

b) Vote de l'assemblée

4. Crédit d'investissement de Fr. 125'000.- pour la rénovation de la station transformatrice « Fabrique »

a) Présentation

b) Vote de l'assemblée

5. Crédit d'investissement de Fr. 39'500.- pour le remplacement de la conduite d'eaux usées La Ravoye

a) Présentation

b) Vote de l'assemblée

6. Modification du règlement de police locale pour la taxe des chiens

a) Présentation

b) Vote de l'assemblée

7. Informations

8. Divers

Nous rappelons que pour avoir le droit de vote en matière communale et pour être candidat(e), il faut être résident dans la commune depuis 3 mois avant la date de l'assemblée et avoir 18 ans révolus. Les personnes qui ne répondent pas à ce critère peuvent participer à l'assemblée, mais sans droit de vote.

Les documents se rapportant à cette assemblée peuvent être consultés à l'administration communale durant les heures d'ouverture le mardi de 13h30 à 17h00, le mercredi de 16h00 à 18h00 et le jeudi de 09h30 à 11h30, ou sur rendez-vous.

Le Conseil communal

GARDIENNAGE À LA NOIRE COMBE

Pour le week-end des 15 et 16 juin 2013, le gardiennage sera assuré par M. J-M. Hofer.

Le Comité

FUSION DES COMMUNES DE DIESSE, LAMBOING ET PRÊLES

Le Conseil communal remercie la population pour la confiance témoignée à la future commune, au Copil ainsi qu'à toutes les personnes ayant œuvrées pour la préparation de ce grand projet !



Commune mixte de Plateau de Diesse

Votation communale 09.06.2013 - Fusion des communes

Procès-verbal récapitulatif

Arrondissement administratif : Jura bernois

Nombre d'électeurs et électrices inscrits au registre des électeurs	1483
Nombre de cartes de légitimations rentrées	848
Participation	57.18%

Question No 1: Acceptez-vous le contrat de fusion entre les communes?

Nombre total de bulletins rentrés	848		
Blancs/nuls	21		
Nombre de suffrages valables	827		
		Nbre voix	%
Oui	535		64.69%
Non	292		35.31%
Blancs	13		
Nuls	8		
Totaux de contrôle	827		100.00%

Question No 2: Acceptez-vous le RO de la nouvelle commune?

Nombre total de bulletins rentrés	848		
Blancs/nuls	47		
Nombre de suffrages valables	801		
		Nbre voix	%
Oui	494		61.67%
Non	307		38.33%
Blancs	39		
Nuls	8		
Totaux de contrôle	801		100.00%

Question No 3: Acceptez-vous le règlement concernant élections et votations?

Nombre total de bulletins rentrés	848		
Blancs/nuls	47		
Nombre de suffrages valables	801		
		Nbre voix	%
Oui	507		63.30%
Non	294		36.70%
Blancs	39		
Nuls	8		
Totaux de contrôle	801		100.00%

RELEVÉ DES COMPTEURS D'ÉLECTRICITÉ

Nous informons la population que l'employé communal procédera au relevé des compteurs électriques durant les semaines 26 et 27, soit du

24 juin au 28 juillet 2013
et du **1^{er} juillet au 5 juillet 2013**

Les personnes qui ne seraient pas présentes lors de ces relevés sont priées d'afficher le relevé sur la porte d'entrée ou de remplir une feuille avec

vos nom, prénom, le no du compteur électrique et les relevés, puis la déposer dans la boîte aux lettres de l'administration communale ou l'envoyer par email à l'adresse suivante : commune_lamboing@bluewin.ch.

A défaut, il faudra remplir le formulaire qui sera déposé dans votre boîte aux lettres et le remettre sans tarder à l'administration communale. Nous vous en remercions par avance.

Administration communale

FERMETURE DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Durant les vacances d'été, l'administration communale sera fermée du

lundi 15 juillet au vendredi 2 août 2013
Réouverture le **lundi 5 août 2013**

En cas d'urgence, la mairesse, Mme Monique Courbat peut être jointe au no 076 296 67 63.

Nous vous souhaitons à tous de passer un bel été.

Administration communale

INVITATION AUX AINÉS ET TOUTES PERSONNES SEULES

Les paroisses catholique et protestante avec l'aide des responsables des aînés ou bénévoles de Diesse, Lamboing, Prêles vous invitent à partager:

**UN APRÈS-MIDI RÉCRÉATIF
avec belle animation musicale**

le mercredi 19 juin 2013 de 14h00 à 17h00
à la **Maison de Paroisse à Diesse**

Collation – Entrée libre – Collecte



Commune de Prêles

www.preles.ch
secretariat@preles.ch

DECHETTERIE COMMUNALE

Récupération des déchets triés

(verre, aluminium, fer blanc, piles, carton, PET, huiles usagées, capsules Nespresso, déchets de chantier)
Par souci de gain de place, nous vous rappelons qu'il est indispensable de

plier vos cartons.

Nous tenons également à vous signaler que l'élimination de l'aluminium nous occasionne une légère rétribution financière, raison pour laquelle ce type de déchet est évidemment le bienvenu.

Accès aux bennes

**Ouvertures : les samedis et lundis
de 10h00 à 11h00
les mercredis de 17h00 à 18h00**

Merci d'avance de votre collaboration

HORAIRE 2013 - GUICHET & TÉLÉPHONE

Guichet

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	11h00 - 13h00	16h00 - 18h00
Mardi	fermé	fermé
Mercredi	09h00 - 11h00	13h30 - 15h30
Judi	07h30 - 11h30	fermé
Vendredi	fermé	fermé

Si vous ne pouvez pas passer aux heures d'ouverture vous pouvez fixer un rendez-vous.

Téléphone (032 315 16 40)

Jours	Matin	Après-midi
Lundi au jeudi	09h30 - 11h30	13h30 - 15h30
Vendredi	fermé	fermé

Attention: si vous avez besoin de renseignements pointus, venez de préférence:

- Lundi toute la journée et jeudi matin pour les taxes et factures.
- Lundi matin et mercredi toute la journée pour le contrôle des habitants et étrangers.

AUX AYANTS DROIT DE VOTE EN MATIÈRE COMMUNALE

CONVOCA T I O N

à l'Assemblée municipale du
26 juin 2013 à 20h00
à la halle polyvalente

ORDRE DU JOUR

**1. APPROBATION DES COMPTES COMMUNAUX
y compris les comptes de la Communauté Scolaire
du Plateau de Diesse, du Collège du District,
ainsi que du Syndicat des sapeurs-pompiers
du Plateau de Diesse**

- Présentation des comptes 2012
- Approbation des crédits additionnels
- Approbation des arrêtés de comptes
- Prise de connaissance du rapport de vérification
- Approbation des comptes 2012

**2. VENTE D'UNE PARTIE DE LA PARCELLE 2158
À M. MARCEL TRÖHLER - APPROBATION DE LA
VENTE**

- Présentation du dossier
- Approbation de la vente d'une partie de la parcelle 2158 à M. Marcel Tröhler

3. INFORMATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

- Fusion des communes
- Carrefour du centre du village
- Résultats du sondage sur l'extinction de l'éclairage public
- Halle polyvalente - Isolation de la toiture et projet solaire
- Station d'épuration

4. DIVERS ET IMPREVUS

Informations :

Les documents sont déposés en consultation au bureau communal durant les heures d'ouverture de l'administration municipale.

Les citoyennes et citoyens suisses âgés de 18 ans révolus et domiciliés dans la commune depuis trois mois au moins ont le droit de vote. Les autorités municipales se réservent le droit de contrôler l'identité des ayants droit de vote en matière communale.

Prêles, le 24 mai 2013

RAMASSAGE DE LA FERRAILLE ET DES DÉCHETS ENCOMBRANTS

Nous rappelons à la population que le prochain ramassage de la ferraille et des déchets encombrants aura lieu le

mercredi 19 juin 2013.

Les vignettes d'élimination sont, comme de coutume, en vente auprès du guichet de l'administration municipale. Le prix de ces vignettes étant en fonction du poids de la marchandise à éliminer (50 cts./kg), il vous faut peser vos déchets. Si ceux-ci ne peuvent être pesés en raison de leurs dimensions, contactez l'administration (tél. 032 315 16 40).

Attention :

- Si vous déposez vos déchets sans vignette, ceux-ci seront pesés et vous seront facturés au poids, mais au minimum pour un montant de CHF. 10.--.

- Si vous avez plus de 80 kg de déchets, veuillez l'annoncer à l'administration municipale (032 315 16 40). Les frais effectifs vous seront facturés.

Nous vous remercions de vous référer au verso du calendrier des déchets afin de connaître la nature des objets ramassés et l'éventuel coût.

Merci de prendre note que les pneus, les batteries et les néons ne sont pas ramassés. Ils doivent être retournés aux fournisseurs.

Pour une question d'organisation, nous vous prions instamment de déposer vos déchets le matin tôt.

Pour tout complément d'information, l'administration municipale se tient bien évidemment à votre disposition (tél. 032 315 16 40).

L'administration municipale

MISE SUR PIED D'UN PÉDIBUS RENTÉE SCOLAIRE 2013/2014

Le Conseil municipal souhaite remettre sur pied un pédibus pour la rentrée scolaire 2013/2014. Celui-ci aura comme principales tâches d'accompagner

les enfants à l'arrêt du bus, de les aider à traverser ainsi que de les surveiller en attendant le car postal. Ce projet est élaboré afin d'assurer un maximum de sécurité aux écoliers, mais aussi dans un but de santé publique.

Au vu de la répartition des enfants dans le village, trois lignes sont prévues, à savoir la route de La Neuveville, Derrière Montet et les Saigneules.

Pour que cette idée puisse voir le jour, la collaboration de citoyens souhaitant accompagner les enfants est indispensable. Les personnes intéressées, bénévoles et parents, sont invitées à prendre contact avec notre conseillère municipale, Mme Madeleine Willemmin, au 032 315 17 91 ou Mme Virginie Krähe-mann, au 032 315 21 92.

De plus, des triangles jaunes de sécurité pour enfants sont disponibles gratuitement à l'administration municipale. N'hésitez pas à venir en chercher !

Nous vous remercions d'ores et déjà de votre collaboration.

L'administration municipale

BIBLIOBUS

Stationnement à Prêles en 2013
à l'Est du bâtiment administratif
de 13h30 à 14h30

Samedi 15 juin, 29 juin, 17 août, 31 août, 14 septembre, 28 septembre, 12 octobre, 26 octobre, 9 novembre, 23 novembre, 7 décembre, 21 décembre.

INVITATION AUX AINÉS ET TOUTES PERSONNES SEULES

Les paroisses catholique et protestante avec l'aide des responsables des aînés ou bénévoles de Diesse, Lamboing, Prêles vous invitent à partager:

**UN APRÈS-MIDI RÉCRÉATIF
avec belle animation musicale**

le mercredi 19 juin 2013 de 14h00 à 17h00
à la Maison de Paroisse à Diesse

Collation – Entrée libre – Collecte

Appel d'urgence

Tél. 117 Police, appel d'urgence

Tél. 118 Feu, appel d'urgence

Tél. 144 Ambulances, appel

Une utopie?

La FSA met tout en œuvre pour favoriser l'autonomie et l'intégration!
Votre soutien compte!
CP 10-6870-0

Fédération suisse des aveugles
et malvoyants
www.sbv-fsa.ch





Commune de Prêles

www.preles.ch
secretariat@preles.ch

Commune municipale de Prêles

Votation communale 09.06.2013 - Fusion des communes

Procès-verbal récapitulatif

Arrondissement administratif : Jura bernois
Commune municipale de Prêles

Nombre d'électeurs et électrices inscrits au registre des électeurs	657
Nombre de cartes de légitimations rentrées	366
Participation	55.71%

Question No 1: Acceptez-vous le contrat de fusion entre les communes?

Nombre total de bulletins rentrés	366
Blancs/nuls	13
Nombre de suffrages valables	353

	Nbre voix	%
Oui	229	64.87%
Non	124	35.13%
Blancs	5	
Nuls	8	
Totaux de contrôle	353	100.00%

Question No 2: Acceptez-vous le RO de la nouvelle commune?

Nombre total de bulletins rentrés	366
Blancs/nuls	27
Nombre de suffrages valables	339

	Nbre voix	%
Oui	206	60.77%
Non	133	39.23%
Blancs	19	
Nuls	8	
Totaux de contrôle	339	100.00%

Question No 3: Acceptez-vous le règlement concernant élections et votations?

Nombre total de bulletins rentrés	366
Blancs/nuls	29
Nombre de suffrages valables	337

	Nbre voix	%
Oui	212	62.91%
Non	125	37.09%
Blancs	21	
Nuls	8	
Totaux de contrôle	337	100.00%

Prêles, le 9 juin 2013

Commune municipale de Prêles Sondage communal 09.06.2013 Extinction éclairage PROCÈS-VERBAL RÉCAPITULATIF

Arrondissement administratif : Jura bernois	
Commune municipale de Prêles	
Nombre d'électeurs et électrices inscrits au registre des électeurs	657
Nombre de cartes de légitimations rentrées	366
Participation	55.71%

Question No 1 : Etes-vous d'accord d'interrompre l'éclairage public ?

Nombre total de bulletins rentrés	360
Blancs / nuls	1
Nombre de suffrages valables	359

	Nbre voix	%
Oui	242	67.41%
Non	117	32.59%
Blancs	1	
Nuls		

Totaux de contrôle 360 100.00%

Prêles, le 9 juin 2013



District de La Neuveville

FERMETURE DE ROUTE

Route cantonale no 1384 :
Nods - Chasseral - Les Savagnières
Commune : Saint-Imier

En vertu des articles 65 et 66 de la loi sur les routes (LR) du 4 juin 2008 et de l'article 43 de l'Ordonnance sur les routes (OR) du 29 octobre 2008, la route mentionnée sera fermée au trafic, comme précisé ci-après :

Tronçon : Col de Chasseral – les Savagnières, secteur Métairie de l'Egasse – bifurcation pour la Métairie des Plânes.

Durée : Mardi 25 juin 2013 entre 7h30 et 17h00.

Exceptions : Les habitants et les exploitants du secteur concerné, en accord avec l'entreprise (moyennant des temps d'attente).

Motifs : Pose d'un revêtement superficiel.

Particularités : Ces travaux sont dépendants des conditions météorologiques, il est donc possible que les périodes de restrictions doivent être reportées ou modifiées à court terme. Le cas échéant, des communiqués diffusés par la radio renseigneront les usagers. Dans tous les cas, le début, respectivement la fin des restrictions, seront déterminés par la mise en place, respectivement l'enlèvement, de la signalisation routière temporaire.

Renseignements :
M. Olivier Fuchs, tél. direct 032 942 39 62
(centrale 032 482 60 90)

Les signalisations de chantier et de fermeture de route réglementaires seront mises en place.

Par avance, nous remercions la population et les

usagers de leur compréhension pour cette fermeture de route inévitable. Nous les prions de bien vouloir se conformer strictement à la signalisation routière temporaire mise en place ainsi qu'aux indications du personnel du chantier, affecté à la sécurité du trafic.

Tavannes, le 7 juin 2013

Inspection des routes pour le Jura bernois



